



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Page 1

Réunion du 3 novembre 2021

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mme DUTHIN Patricia. Mrs BARIS Jean François. FERCHAUD Philippe.

Excusés : Mme DELORT Catherine. Mr KOUROGHLI Jamel. REPENTIN Éric.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD2 – (amende 59 €) :

Poule B – PÉRIGNY FC 3 – match n° 50401.1 du 10/10/2021 (2^{ème} forfait)

Poule C – ST PALAIS SPORT FOOT 2 – match n° 50468.1 du 09/10/2021(1^{er} forfait)

SD3 – (amende 40 €) :

Poule D – SEMUSSAC 2 – match n° 50748.1 du 31/10/2021(1^{er} forfait)

SD4 – (amende 40 €) :

Poule A – FC NORD 17 3 – match n° 50864.1 du 30/10/2021(1^{er} forfait)

Poule B – FC DE LA SOIE 2 – match n° 50910.1 du 17/10/2021(1^{er} forfait)

Poule D – AS2A PG 2 – match n° 50998.1 du 24/10/2021 (2^{ème} forfait)

Poule E – COZES AS 3 – match n° 51034.1 du 09/10/2021(1^{er} forfait)

Poule E – ST GENIS DE SAINTONGE 2 – match n° 51042.1 du 24/10/2021(1^{er} forfait)

U19 Inter District (17/79/86) (amende 18 €) :

Poule Sud – ATLANTIQUE FC 1 – match n° 51946.1 du 09/10/2021(2^{ème} forfait)

U16-U17 – (amende 18 €) :

D2 Poule E – CAP AUNIS ASPTT FC 2 – match n° 50070.1 du 09/10/2021 (1^{er} forfait)

D1 Poule Élite A – ENT ROYAN 2 – match n° 50084.1 du 23/10/2021 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (amende 18 €) :

Poule C – E.F.C.DB2S 2 – match n° 50147.1 du 09/10/2021 (1^{er} forfait)

D1 Poule ELITE B– ET MARITIME FC 1 – match n° 50128.1 du 02/10/2021 (Passe sanitaire)

U12-U13 – (amende 18 €) :

D3 Poule K – TREFLE SP REAUX 1 – match n° 51601.1 du 16/10/2021 (1^{er} forfait)

D4 Poule O – ST SAVINIEN 1 – match n° 51685.1 du 02/10/2021 (1^{er} forfait)

D4 Poule O – ST SAVINIEN 1 – match n° 51693.1 du 09/10/2021 (2^{ème} forfait)

D4 Poule O – FC DE LA SOIE 1 – match n° 51683.1 du 23/10/2021 (1^{er} forfait)

U11-U13 A8 Féminin – (amende 18 €) :



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Poule A – ES ROCHELAISE 1 – match n° 52095.1 du 09/10/2021

FORFAITS GÉNÉRAUX

SD3 – (amende 58 €) :

Poule D – ST PORCHAIRE/CORME ROYAL FC 2

SD4 – (amende 58 €):

Poule C – ST JUST LUZAC 2

U19 Inter district (17/79/86) – (amende 26 €) :

Poule B SUD – ATLANTIQUE FC 1

U12-U13 – (amende 26 €) :

D4 Poule O – ESTL 3

NON UTILISATION DE LA F.M.I

Match n°51581.1 du 09/10/2021 en U12-U13 D3 POULE J U.S AIGREFEUILLE 2 – ROCHEFORT FC 3 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de ROCHEFORT.

Match n°51537.1 du 09/10/2021 en U12-U13 D3 POULE H FOURAS ST LAURENT FC 1 – AS RETHAISE 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de AS RETHAISE.

Match n°52101.1 du 09/10/2021 en U11-U13 A8 Féminin POULE B SAINTES ES 1 – ANGOULEME CHTE FC 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de SAINTES.

Match n°52140.1 du 10/10/2021 en U14-U17 A8 Féminin POULE B TONNACQUOISE/LUSSANT 1 – JS ANGOULINS/PÉRIGNY 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de TONNACQUOISE/LUSSANT.

Match n°51820.1 du 15/10/2021 en Vétérans POULE C ST PORCHAIRE/CORME ROYAL FC 4 – TRIZAY/BEURLAY 3 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de ST PORCHAIRE/CORME ROYAL.

Match n°50150.1 du 16/10/2021 en U14-U15 POULE C AIGREFEUILLE/LE THOU 3 – CANTON AUNIS FC 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de AIGREFEUILLE/LE THOU.

Match n°52131.1 du 16/10/2021 en U14-U17 A8 Féminin POULE A JS ANGOULINS/PÉRIGNY 1 – AS DE LA BAIE 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de JS ANGOULINS/PÉRIGNY.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Match n°52146.1 du 16/10/2021 en U14-U17 A8 Féminin POULE B JS ANGOULINS/PÉRIGNY 2 – JONZAC/PONS 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de JS ANGOULINS/PÉRIGNY.

FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Séniors – (amende de 26 €) :

SAINTES ES 2. – ST JEAN D'ANGELY 2

U11-U13 A8 Féminin – (amende de 11 €) :

SAINTES ES 1.

LICENCES MANQUANTES

Match 51528.1 du 29/09/2021 en U12-U13 D3 Poule H AS RETHAISE 1 :

8 licences manquantes à 6 € = 48 euros.

MATCHS ARRETÉS

Match n°50260.1 du 17/10/2021 en D1 FC SUD 17 1 – ST JUST LUZAC 1 :

Match arrêté à la 78^{ème} minutes.

Le Club de ST JUST LUZAC 1 ne pouvait continuer la rencontre par manque de joueurs.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges donne match perdu au Club de ST JUST LUZAC 1, 0 point 0 but à 8 (score favorable) au bénéfice du Club de FC SUD 17 1.

Les frais de dossier de 34 € seront débités au Club de ST JUST LUZAC.

Match n°50355.1 du 31/10/2021 en D2 Poule A FC DE LA SOIE 1 – CAP AUNIS PTT FC 2 :

Match arrêté à la 70^{ème} minutes.

Le Club de FC DE LA SOIE 1 ne pouvait continuer la rencontre par manque de joueurs.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges donne match perdu au Club de FC DE LA SOIE 1, 0 point 0 but à 13 (score favorable) au bénéfice du Club de CAP AUNIS PTT FC 2.

Les frais de dossier de 34 € seront débités au Club de FC DE LA SOIE.

DIVERS

Match n° 50509.1 du 25/01/2020 en D3 Poule C U.S SAUJON 2 - F.C. SEUDRE OCÉAN 1 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°7 du 14/10/2021 qui a pris la décision suivante :

- Reçu le rapport du club de SAUJON confirmant que la sanction confirmant que la sanction de 2 matchs de suspension de terrain n'a pas été purgée suite à l'arrêt des compétitions de la saison 2020/2021. Le club effectuera la sanction lors des journées n° 9 et 10 du 13/11/2021 et du 20/11/2021. Les terrains neutres devront se situer à 25 kms minimum au bénéfice du club visiteur.

- Transmet le dossier à la commission des championnats pour application.

- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission de discipline et prend contact avec le club de SAUJON pour application.

Match n° 50473.1 du 16/10/2021 en D2 Poule C JONZAC ST GERMAIN FC 2 - FONTCOUVERTE ALFC 1 :

Dossier traité par la Commission d'arbitrage dans le PV n°6 du 06/10/2021 qui a pris la décision suivante :



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

- ➔ La CDA déclare la réserve irrecevable sur la forme. Elle rappelle à l'arbitre qu'en tant qu'arbitre assistant spécifique, il n'aurait pas dû suppléer l'arbitre central absent et qu'il aurait dû être fait l'application de l'article 20 § B du règlement seniors masculins
- ➔ Transmet le dossier à la commission des championnats coupes et challenges pour suite à donner.
- ✚ La commission des championnats a pris connaissance du dossier.

COURRIERS

FRAIS D'ARBITRAGE

N° DE MATCH	ARBITRES	RECEVANT	N° de CLUBS	DÉBIT	VISITEUR
50735.1	NAHUM Kévin	ST PORCHAIRE CORME ROYAL FC 2	581870	52.80 €	
50401.1	CARRET Tanguy		511566	64 €	PÉRIGNY FC 3
50401.1	MACAUD Mathéo		511566	37,60 €	PÉRIGNY FC 3
50401.1	DOS SANTOS SERRA Antonio Jorge		511566	40.80 €	PÉRIGNY FC 3
50468.1	CONDULET Mihai		507850	52.80 €	ST PALAIS SPORT FOOT 2
50468.1	SELLAS Stéphane		507850	22.40 €	ST PALAIS SPORT FOOT 2
50084.1	QUENIART Leeloo		548907	35 €	ENT ROYAN 2

La prochaine commission aura lieu le 22/11/2021 à 18H40

Le Président,
Jérôme BOUQUET

La secrétaire de séance,
Patricia DUTHIN